



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **EMBARGO**

Le contenu du communiqué de presse et du rapport auquel il se rapporte ne doit pas être cité ou résumé par la presse, la radio, la télévision ou des médias électroniques avant le **31 août 2006, 17 heures (TU)**

**(13 heures New York, 19 heures Genève)**

UNCTAD/PRESS/PR/2006/020\*  
31 août 2006

Français  
Original: ANGLAIS

### **LA CNUCED PRÉCONISE L'ADOPTION DE POLITIQUES INDUSTRIELLES DYNAMIQUES PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

**Pour la CNUCED, l'approche non interventionniste a échoué. Les politiques nationales devraient stimuler la créativité des marchés pour développer l'investissement et accélérer la mutation technologique**

D'après **Rapport sur le commerce et le développement, 2006**<sup>1</sup>, que la CNUCED fait paraître aujourd'hui, l'environnement économique mondial plus favorable dont bénéficient de nombreux pays en développement doit être transformé en un processus dynamique de croissance économique et de mutation structurelle susceptible de créer des emplois et de relever le niveau de vie à long terme. Cet essor est notamment dû, dans certains pays, à la forte demande de pétrole et de diverses matières premières, tout comme à l'expansion de l'activité manufacturière dans d'autres, dont la Chine.

---

\* **Contacts:** Service de presse, +41 22 917 5828, [unctadpress@unctad.org](mailto:unctadpress@unctad.org), <http://www.unctad.org/press>

<sup>1</sup> Le **Trade and Development Report 2006** (numéro de vente: E.06.II.D.6, ISBN 92-1-112698-3) peut être obtenu auprès des bureaux de vente des Nations Unies aux adresses ci-après ou auprès des distributeurs nationaux des documents de l'ONU, au prix de 50 dollars des États-Unis – prix spécial de 19 dollars É.-U. dans les pays en développement, les pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour les pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie occidentale, s'adresser à la Section des ventes et des publications de l'ONU, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse, télécopieur: +41 22 917 0027, courriel: [unpubli@un.org](mailto:unpubli@un.org); pour les Amériques et l'Asie orientale, s'adresser à Publications des Nations Unies, Two UN Plaza, DC2-853, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique; téléphone: +1 212 963 8302 ou +1 800 253 9646, télécopieur: +1 212 963 3489; courriel: [publications@un.org](mailto:publications@un.org); Internet: <http://www.un.org/publications>.

Dans le **Rapport sur le commerce et le développement, 2006**, les économistes de la CNUCED conseillent aux gouvernements des pays en développement de soutenir activement et de renforcer les entreprises locales alors que dans les années 80 et 90, il leur était recommandé par les institutions de Bretton Woods de ne pas intervenir et de laisser les mécanismes du marché «rétablir la vérité des prix». Pour la CNUCED, il ne faudrait pas que les règles du commerce international ou les conditions imposées par les prêteurs internationaux brident excessivement ces pays en les empêchant d'adopter la ligne de conduite la plus favorable à leur économie. Une telle liberté d'action, autrement dit leur «marge de manœuvre», est devenue ces dernières années un enjeu majeur (voir communiqué de presse: *UNCTAD/PRESS/PR/2006/019*).

La CNUCED engage les gouvernements à faire montre de volontarisme dans leurs politiques macroéconomiques et industrielles pour doper l'investissement privé et le progrès technologique et stimuler la dynamique des marchés: ce sont des décisions risquées et innovantes, propices à l'esprit d'entreprise, qui se traduisent par de nouvelles gammes de production et la création d'entreprises et d'emplois. Les gouvernements devraient également protéger, s'il y a lieu, les entreprises naissantes, notamment en recourant avec circonspection aux subventions et aux droits de douane. Cela, jusqu'à ce que les producteurs locaux puissent affronter la concurrence internationale en vendant des produits de plus en plus élaborés.

Le Rapport, qui aborde le thème du partenariat mondial et des politiques nationales de développement, ne prône pas de mécanismes de défense aut centrés et protectionnistes. Cependant, il fait valoir que les pouvoirs publics devraient trouver des moyens efficaces de résoudre les problèmes d'information et de coordination qui accompagnent la formation de capital et le relèvement de la productivité. L'intégration stratégique dans l'économie mondiale aide à tirer le meilleur parti possible de telles politiques au niveau de l'économie nationale.

La CNUCED note que les vastes réformes entreprises par la plupart des pays en développement dans les années 80 et 90, souvent à la demande des organisations financières et des prêteurs internationaux, n'ont pas produit les résultats escomptés. Ces réformes privilégiaient une plus grande stabilité macroéconomique, le recours accru aux mécanismes du marché et l'ouverture rapide à la concurrence internationale. Or, dans bon nombre de cas, l'investissement privé n'a pas progressé comme prévu; l'économie de nombreux pays a stagné, voire régressé; et beaucoup de nations en développement, déjà aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, ont constaté que ces mesures de libéralisation de l'économie accentuaient les inégalités au lieu de les atténuer.

La situation économique internationale actuelle a nettement éclairci le tableau. Mais le Rapport, à l'instar d'autres publications de la CNUCED, note que la récente reprise de l'activité dans bon nombre de pays en développement – alimentée en partie par la demande provenant des Etats-Unis et de la Chine – ne se traduira par une croissance durable que lorsque les pouvoirs publics apporteront activement leur appui à l'accumulation de capital et au changement structurel. Il soutient que la restructuration ne peut être confiée uniquement aux marchés et critique l'approche orthodoxe des «saines politiques macroéconomiques», dans laquelle la stabilité des prix est considérée comme la condition *sine qua non* d'une croissance économique prolongée.

Le Rapport affirme que la politique monétaire pourrait contribuer plus efficacement à soutenir la croissance en privilégiant à la fois l'établissement de taux d'intérêt réels suffisamment bas, pour encourager l'investissement, et le maintien d'un taux de change stable et concurrentiel susceptible de favoriser les producteurs locaux sur les marchés mondiaux. Pour que la politique monétaire puisse jouer ce rôle, les pays émergents à économie de marché devraient réduire leur dépendance à l'égard des apports de capitaux extérieurs, comme bon nombre d'entre eux s'y sont déjà employés, et trouver de nouveaux instruments

non monétaires de stabilisation des prix tels que la politique des revenus ou l'intervention directe sur les prix et, en particulier, la formation des salaires.

**Le Rapport sur le commerce et le développement, 2006** souligne que toute prescription relative au développement économique doit tenir compte de la situation propre à chaque pays: il n'y a pas de solution unique et universelle. Cependant, il recense un certain nombre de mesures communes à appliquer: des politiques propices aux investissements créateurs d'innovation; l'adaptation au contexte local des techniques importées; le renforcement de la politique industrielle; et l'«intégration commerciale stratégique», permettant aux entreprises locales de s'introduire prudemment et de façon ordonnée sur les marchés internationaux.

Le Rapport insiste sur le fait que l'appui de l'État au secteur privé devrait être assorti d'objectifs opérationnels clairement définis, qui puissent faire l'objet d'un suivi, et d'échéances déterminées. Les obligations de résultats ainsi mises en place sont le «bâton» qui complète la «carotte» représentée par le soutien de l'État. La CNUCED recommande également de viser non pas la quantité maximale mais la qualité maximale dans les efforts faits pour attirer l'investissement étranger direct (IED), le but étant de produire de la valeur ajoutée locale et une évolution technologique. Les mesures prises à l'égard de l'IED doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie plus large de développement.

Des subventions temporaires soigneusement conçues peuvent favoriser des investissements novateurs, de même que des mesures temporaires de protection à l'encontre des importations peuvent susciter des processus d'apprentissage parmi les entreprises locales, souligne le Rapport. En outre, les droits de douane applicables aux produits industriels restent un instrument important parce qu'ils constituent une source de recettes fiscales difficilement remplaçable dans bon nombre des pays les plus pauvres et parce que les accords internationaux ont restreint la latitude qu'ils ont d'utiliser d'autres moyens d'action pour soutenir la diversification et la mise à niveau technologique.

**Le Rapport sur le commerce et le développement, 2006** recommande de maintenir les droits de douane approuvés au niveau international à un niveau relativement élevé et de moduler les droits appliqués aux divers secteurs industriels autour d'un pivot moyen relativement faible. Une telle démarche est possible si les réductions tarifaires qui peuvent découler des négociations commerciales multilatérales en cours s'appliquent uniquement aux droits *moyens*, et non à chaque ligne tarifaire.

Cette approche flexible à l'égard des droits de douane pourrait être facilitée par l'établissement de *limites globales aux subventions* permettant aux membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'accorder des subventions de manière souple à des entreprises et à des branches d'activité. Un tel système serait analogue aux dispositions relatives aux mesures globales de soutien en faveur de l'agriculture, en vertu desquelles les membres de l'OMC ont fixé des objectifs de réduction en pourcentage tout en autorisant une large flexibilité aux gouvernements des pays membres dans la répartition des réductions entre différents produits agricoles.

\*\* \*\*\* \*\*